

Contribution à l'enquête publique du projet éolien « Les Quatre Chemins » sur les communes de Balledent et Châteauponsac

BROSSIER Nadège

18, rue Blanche Selva, 19 100 BRIVE LA GAILLARDE

À l'attention de M. le Président de la Commission d'Enquête

Je m'oppose à ce projet et demande aux autorités compétentes de refuser l'autorisation de son implantation en raison de :

La multitude de projets éoliens dont celui-ci fait partie qui transforment l'équilibre d'une campagne préservée portant atteinte à son attractivité. En effet, ce territoire bien que rural ne peut pas devenir un champ d'éoliennes ou alors il devient inhabité.

En effet la trop grande proximité des habitations induisant des nuisances sonores et visuelles portent atteinte au cadre de vie des habitants.

L'environnement de parcs d'éoliennes aura forcément un impact sur la perte de valeur des biens immobiliers.

Fait à Brive, le 24/11/2021

Signature : Nadège BROSSIER